

LETTRE DE CRÉANCE

Je soussigné(e),

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de :

Adresse complète :

Par la présente, je donne pleine et entière lettre de créance à :

Nom et prénom :

Adresse complète :

Fonction ou qualité :

Pour me représenter et effectuer en mon nom toutes opérations suivantes :

Toute opération commerciale, administrative, juridique ou financière nécessaire à l'exercice de mes activités, y compris mais sans limitation, la signature de contrats, la négociation d'accords, la gestion de dossiers, la représentation auprès d'organismes officiels et privés, ainsi que toutes autres démarches dans le cadre de la mission confiée.

Durée de la lettre de créance :

La présente lettre de créance est valable jusqu'à révocation écrite de ma part.

Engagements et responsabilités :

Le mandataire s'engage à agir avec diligence, loyauté et conformément aux instructions qui lui seront données. Toute action réalisée dans le cadre des pouvoirs conférés engage ma responsabilité, sauf faute grave ou dolosive de la part du mandataire.

Résiliation :

La lettre de créance peut être révoquée à tout moment par écrit. La révocation prend effet dès réception par le mandataire, sans préjudice des actes en cours ou déjà accomplis.

Loi applicable et juridiction :

La présente lettre de créance est régie par le droit français. En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du mandant, sauf disposition impérative contraire.

Fait à :

Le :

Signature du mandant :

Signature du mandataire :

Source originale de ce document :

<https://juridique-administration.com/lettre-de-creance-exemple/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-administration.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.